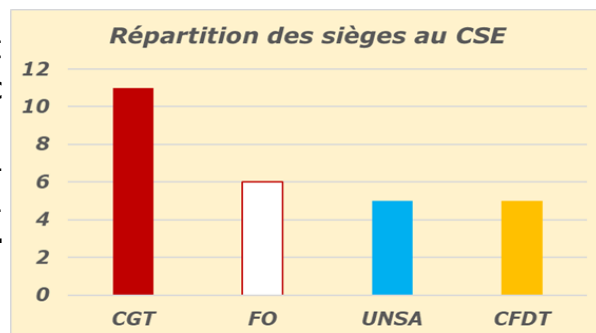


# LA LETTRE DE L'UGICT-CGT des TCL

## EDITO

Les élections professionnelles 2018 revêtaient une importance particulière. Tout en basculant vers une nouvelle instance, le CSE (Comité Social et Economique), qui réduit le nombre d'élus, il fallait que notre organisation syndicale consolide sa représentativité. Dans ce contexte, nous ne savions pas ce que pourrait donner le vote électronique imposé par la direction de Keolis Lyon. Notre campagne électorale s'est voulue respectueuse, sans attaque vis-à-vis des autres organisations syndicales, simplement axée sur le travail accompli, et basée sur notre potentiel et notre détermination à défendre l'intérêt des salariés.

Les résultats des élections professionnelles confortent à la première place l'UGICT-CGT des TCL avec 39,01% des suffrages. La CGT dans son ensemble faisant 41,14% des voix. Au-delà des pourcentages, cela veut dire que la CGT et l'UGICT-CGT des TCL obtiennent 11 sièges sur les 27 possibles. **L'UGICT-CGT ayant 3 sièges sur 7.**



La CGT et l'UGICT-CGT des TCL ont pris leur part de responsabilité dans la transition entre le CE et le CSE. Cette transition devant s'effectuer dans la transparence la plus totale en présence de l'ensemble des autres organisations syndicales : transmission des comptes du CE, inventaire des différents contrats en cours, inventaire des stocks, inventaire de caisse, etc... Aucune objection n'ayant été constatée.

Pour qu'un maximum de salariés soient représentés aux CSE, le souhait de la CGT et de l'UGICT-CGT a été de proposer à l'ensemble des organisations syndicales de travailler ensemble dans cette nouvelle instance en respectant la représentativité de chacun. Tout le monde a répondu favorablement sauf le syndicat FO, nous le regrettons.

Il n'en demeure pas moins que notre action syndicale restera indépendante et que nous mènerons toutes les actions utiles et nécessaires à la défense des salariés.

**L'UGICT-CGT des TCL n'aura de cesse de remercier les salariés pour la confiance que vous nous apportez.**

### Secrétaire du CSE:

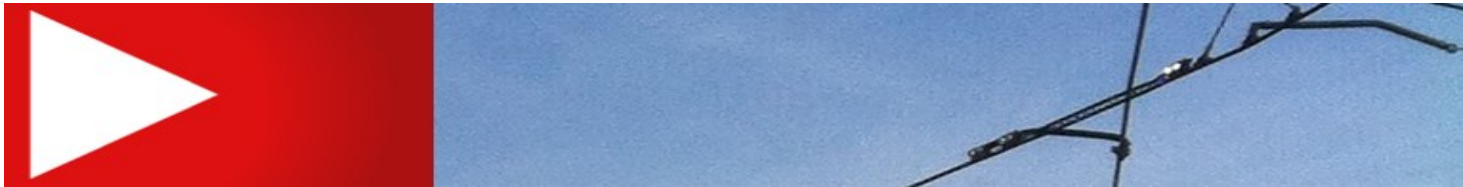
Les élus du CSE ont désigné **DEMAIE Philippe (CGT/UGICT-CGT)** secrétaire du CSE pour 3 ans.

### Rapporteur de la CSSCT (Commission santé, sécurité et conditions de travail):

Les élus du CSE ont désigné **FILLON Hervé**.

### Secrétaire du syndicat UGICT-CGT:

**SCHWETZOFF Christian** (régulateur PC métro)



## LE SORT DE LA CATENAIRE NE SUSCITE L'INTERET DU VOYAGEUR QUE LORSQU'ELLE SE ROMPT

Pour assurer la continuité du service, des hommes s'occupent des dépannages, des entretiens et des interventions de secours des caténaires, c'est la ligne aérienne (LAC). Ce service, qui travaille dans l'ombre, ne suscite pratiquement aucun intérêt pour personne, et pourtant... Depuis le 20 Avril 2018, ce qui s'est rompu c'est un service entier.

Il faut connaître ces hommes de l'ombre, travaillant en 3x8, ayant un métier salissant, dangereux et très technique: les lignards. Depuis ce jour dramatique, tout le monde devrait avoir conscience qu'on ne peut

pas perdre sa vie à la gagner. Amine est parti, ses frères d'arme veulent honorer sa mémoire et rassurer les familles que leurs conditions de travail ne sont pas potentiellement mortelles.

En réponse à ce besoin légitime, la direction durci les roulements, impose des RTT, diminue les repos journaliers.... Ils sont convoqués dans le bureau du chef, de la RH, du DRH... tous attendent une confession de la ligne, une faiblesse, un aveu. Culpabilisés, infantilisés, traités de voyous dans les couloirs ou la moquette

est épaisse, voici ce qu'ils récoltent pour dé fendre leurs conditions de travail. Mais ils sont là, ils ne lâchent rien, et veulent que le gouvernail bouge afin de pouvoir travailler en sécurité, et que leur famille ne soit plus inquiète à chaque prise de Service.

Le CHSCT a enquêté, et nombre d'acteurs réga- liens enquêtent sur ce drame. La CARSAT (Branche accident de la Sécurité Sociale) a rendu les mêmes conclusions que le CHSCT de Keolis-Lyon : Il faut désormais intervenir Hors Tension, et former les personnels pour que ceux-ci

soient « qualifiés ». Que cette chasse aux li- gnards cesse, que les intimidations cessent, et que l'Entreprise assume ses responsabilités et protège ceux qui œuvrent pour le Service Pu- blic, 24h sur 24. Le Service « Voie » et la « SIG » étaient solidaires de leurs camarades et portaient eux aussi leurs revendications à l'oc- casion d'une journée de mobilisations, nous ne les oublions pas. Le Directeur des Services Techniques les a écoutés attentivement, l'avenir nous dira s'il les a entendus, au risque d'embra- ser socialement le complexe de la Poudrette.

**NE PAS PERDRE  
SA VIE A LA  
GAGNER**



### PROCEDURE.....IL Y A URGENCE

Quand les pompiers ou tout autre service doivent intervenir à proximité des lignes aériennes, nous devons couper le courant, que le secteur concerné soit sécurisé. A ce jour, le poste informatique lié à l'énergie surface se trouvant au PC métro ne permet pas de garantir la coupure effective du courant. Un lignard doit intervenir localement pour une mise à la terre, seule certitude de sécuriser le secteur.

Après ce petit rappel, il serait important d'informer et de sensibiliser toutes les personnes demandant des coupures de courant. De mettre une chaîne de communication entre les différents Postes de commandes (PC Bus, PC Tramway) et le PC sécurité. D'avoir des outils permettant d'identifier les secteurs à mettre sous tension et d'informer tous les modes concernés.

Encore une procédure qui devrait être mise en place.... A défaut d'investir dans un poste informatique centralisé et sécurisé en donnant la possi- bilité de mise à la terre.

### Saucissonnage!!!

**DANGER**

**HAUTE TENSION  
HIGH VOLTAGE**



C'est quoi? Et bien quand on coupe un secteur, nous pou- vons maintenir un petit segment sous tension.

Nous n'avons dans ce cas aucune certi- tude de couper le courant par un coup de poing d'urgence. Une pratique qu'il va peut être falloir ban- nir.



## SERVICES TECHNIQUES.

Après l'annonce du départ de la RRH DMP pour Dijon, nous venons d'apprendre que le Directeur de la DMP va partir lui aussi pour la Bourgogne et prendre la direction du réseau de Dijon. Départ prévu ou précipité, la question se pose au regard des derniers événements survenu à Keolis-Lyon.

Le bilan de ses années de directeur de la DMP aux TCL est loin d'être satisfaisant, voire même totalement décevant par rapport à l'homme de dialogue et d'écoute qu'il veut se donner.

Hormis les projets d'entreprise groupe tel que KIHM, kéo quelque chose (KEOLIS INDUSTRIALISE ET HARMONISE SA MAINTENANCE) , Il n'a apporté ni renouveau, ni avancées pour l'ensemble des salariés de la maintenance. Au contraire, la situation s'est dégradée avec une maintenance bus à la dérive et des SNA au Métro pour cause de manque de personnel. les autres services n'étant pas épargnés non plus par cette problématique.

Une recherche de productivité toujours plus accrue, des restructurations de service à UTMD ou comme au dépôt de la Soie(4x8), etc., entraînant des conditions de travail dégradés. Un management dans certains services ou dépôts mainte fois dénoncé. Pour toutes ses raisons, bon vent Monsieur le Directeur, nous n'avons pas de regrets, le vin est très bon dans cette région mais attention, la moutarde peut aussi très vite monter au nez !!!



La réunion constitutive du CSE (la première) a permis de désigner l'ensemble des élus composant le bureau du CSE et toutes les commissions obligatoires et non obligatoires. Grace aux résultats des élections professionnelles, la présence de l'UGICT est renforcée:

Vos élus UGICT-CGT des TCL dans les commissions du CSE:

- DEMAIE Philippe (SIA), Secrétaire du CSE
- ALBRAND Rachida (BAS), Trésorière du CSE, commission économique
- SCHWETZOFF Christian (UTM), commission économique
- FILLON Hervé (Poudrette), Rapporteur de la CSSCT, commission Formation Pro
- COCHE Jean-François (DCI Sud), commission Formation Pro, Jouets
- ROLLAND Guy, commission Logement
- DEMAIE Coralie (UTT), Jouets
- LUIS Eric (UTM), Jouets
- KEROUFI Ammir (SIA), Patrimoine
- BRESSE Jacques (UTV), Loisir et culture
- MAIARELLI Mario (Poudrette), Sport
- PICCOLI Thierry (SIA), Sport
- POCHON Didier (Service Achats), Journal



## Les bons chiffres de Keolis, la version libérale de la SNCF

Il existe une branche de la SNCF qui transporte chaque année 3 milliards de voyageurs avec des personnels sans statut de cheminot, une branche aguerrie à la concurrence, qui défend avec succès ses marchés contre des groupes privés. Cette « autre SNCF », c'est Keolis, une société – filiale à 70 % du groupe national ferroviaire – spécialisée dans le transport public urbain, et qui a dévoilé ses comptes 2017, lundi 19 mars.

Le moins que l'on puisse dire, c'est que Keolis se porte bien. Un chiffre d'affaires de 5,4 milliards d'euros (en hausse de 6,4 %), une rentabilité qui progresse de 9,4 % et un ratio d'endettement à faire pâlir la maison mère. Depuis dix ans, la croissance de Keolis s'établit à la moyenne spectaculaire de 10 % par an....

Dans le cadre de la concurrence à venir sur le territoire français, Keolis (qui possède une licence ferroviaire en France), pourrait jouer un rôle d'appui à sa maison mère, sans aller jusqu'à la concurrencer. « Sur des appels d'offres à caractéristique urbaine ou périurbaine, Keolis devra y aller, a déclaré M. Farandou. Et elle ira. »

*Article tiré du monde de l'économie*

### HOLD-UP ANNONCE SUR UN POGNON DE DINGUE



**L'information est semble-t-il passée complètement sous les radars la semaine dernière. La dépêche de l'AFP annonçant que « l'État pourrait récupérer jusqu'à 24 milliards EUR d'excédents de la Sécu en 2022 » n'a été republiée que sur un site et sans aucun commentaire ni aucune mise en perspective.**

Pourtant, il y aurait beaucoup à dire car voici qu'après nous avoir asséné durant des années le fameux « trou de la Sécu » pour justifier toutes les mesures de remboursements, les reculs de la protection sociale et notamment la branche retraite on nous annonce désormais, selon une autre dépêche de l'AFP du 5 juin dernier, une « Sécu "quasiment à l'équilibre" avant les grandes réformes ». « Presque sortie du rouge et à moitié dans le vert, la Sécu reprend des couleurs. Après un déficit de 5,1 milliards d'euros en 2017, son solde sera "en nette amélioration" à moins de 300 millions en 2018, selon le dernier rapport de la Commission des Comptes de la Sécurité sociale ».

Au lendemain de cette annonce, une autre dépêche venait doucher les éventuelles espoirs ou revendications d'une amélioration de la couverture sociale grâce à ce retour à « bonne fortune » : l'AFP titrait alors : « le gouvernement a nié mercredi l'existence d'une "cagnotte" liée à la forte réduction du déficit de la Sécurité sociale, qui devrait dégager des excédents à partir de 2019, excluant de "redistribuer" l'argent économisé sur le champ de la "Sécu" ».

Chemin faisant, nous en arrivons à cette dernière dépêche du 27 juin lorsque sort le rapport de la Cour des Comptes qui annonce que « les excédents dégagés par les administrations de Sécurité Sociale seront "plafonnés" à partir de 2019, le surplus devant servir à réduire le déficit de l'État pour un montant qui pourrait atteindre 24 milliards d'euros en 2022, selon la Cour des Comptes ».

Tiens donc ? On nous annonce ainsi un véritable hold-up sur nos cotisations à la Sécurité Sociale. On nous estime même le montant du préjudice... Et puis fermez le ban... Rappelons au passage que ce forfait à venir a été inscrit dans la loi de programmation des finances publiques (LPPF), adoptée en décembre avec le budget 2018 qui a prévu que ces excédents servent « à la réduction du déficit de l'État ». En clair, Macron va faire payer les milliards de cadeaux aux plus riches, les primes aux premiers de cordée, l'abandon de l'ISF en piquant l'argent de la protection sociale.

C'est un « **pognon de dingue** » sur lequel va faire main basse le gouvernement. Le pire de ce hold-up auquel il fallait s'attendre depuis que Bercy et Matignon ont la haute main sur la Sécu, est que le retour à l'équilibre s'explique par l'augmentation globale de la masse salariale (qui accroît automatiquement les rentrées de cotisations sociales). Mais aussi et peut-être surtout par les économies drastiques au détriment de l'accès aux soins et de leur qualité. « Peut-on se satisfaire d'un résultat comptable alors que l'actualité fait état de dysfonctionnements majeurs liés au manque de moyens ? » a interrogé la CGT lors de la publication des comptes de la Sécu début juin.

Qu'on se réjouisse de ces excédents mais que l'on s'offusque des déficits des hôpitaux publics a quelque chose d'indécent. Que l'on renonce à satisfaire des besoins de protection sociale nouveaux ou non couverts, pour ristourner cet argent aux entreprises et aux plus fortunés relève d'une spoliation. Et l'on voit bien de quel ruissellement on nous rebat les oreilles.